## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Sous-direction de la gestion du personnel

Bureau du personnel officier

# Arrêté du 4 août 2016 portant prolongation d'un placement en situation d'affectation temporaire

NOR: INTJ1622529A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4138-2 (2°) et R.4138-30 à R.4138-33;

Vu la loi nº 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale;

Vu le décret nº 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie;

Vu la convention en date du 10 novembre 2014,

Arrête:

#### Article 1er

Dans l'intérêt du service, le lieutenant-colonel Jean-Christophe Le Neindre (NIGEND: 176971 - NLS: 8028913 - NID: 9793031954) est maintenu en situation d'affectation temporaire pour une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> août 2016 au 31 juillet 2017 inclus, en qualité de chargé de mission au sein de l'Association des maires de France à Paris.

#### Article 2

L'intéressé exerce ses fonctions au sein de l'Association des maires de France, sise 41, quai d'Orsay, 75343 Paris Cedex 07.

Pendant la période définie à l'article 1<sup>er</sup>, il est administré par le commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale.

Pour toute question relative à son emploi, le référent militaire désigné est le directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale.

### Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 août 2016.

Pour le ministre et par délégation : Le général de corps d'armée, directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale, P. MAZY